



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 23 novembre 2009 (01.12)
(OR. en)**

16235/09

FISC 165

NOTE POINT "A"

du:	Secrétariat général
au:	Conseil
Objet:	Code de conduite (Fiscalité des entreprises) = Rapport au Conseil ECOFIN

1. Le 18 novembre 2009, le Groupe "Code de conduite" est parvenu à un accord sur:
 - son rapport au Conseil ECOFIN (doc. 16233/09 FISC 163)
 - le projet de conclusions du Conseil (doc. 16234/09 FISC 164)
2. Cet accord a été confirmé le 20 novembre 2009 par le Coreper, qui a suggéré au Conseil d'adopter, en point "A" d'une prochaine session, les conclusions qui figurent dans le document 16234/09 FISC 164.
